

La Feuillo dé Bréou

édito

Mesdames et Messieurs,

Je prends la plume avec plaisir pour l'édito de « La Feuillo dé Bréou » 2014. En effet, les élections municipales étant passées par là nous voici repartis pour un nouveau mandat qui nous conduira jusqu'à 2020.

Dès cette année, un certain nombre d'engagement se sont concrétisés : l'aire de camping-cars, la réfection d'une tranche de la rue de la Traverse à Serres le Haut...D'autres ont été reportés au tout début de l'année 2015 car l'entreprise a du faire face à de nombreuses urgences et réquisitions du fait des intempéries qui ont frappé la région.

Pour 2015, l'aménagement de la rue des Ecoles et la création d'un wc au Rieumage sont déjà prévus. Le projet du parking au Mas du Milieu à Serres est bien avancé et devrait voir le jour pour 2016.

La rentrée des écoles avec 45 enfants c'est très bien passée. La réforme des rythmes scolaires avec des activités de qualité, va permettre à nos chers petits d'apprendre dans de meilleures conditions.

Je remercie les associations qui animent la commune tout au long de l'année. Je remercie, également, les conseillers sortants qui n'ont pas souhaité se représenter mais qui ont œuvré pendant six ans au sein du Conseil Municipal.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et de moi-même tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Bonne lecture à tous.



Votre Maire Alain DURAND

Sommaire

P.02/03/04

Vie du Village : Réalisations 2014—Projets 2015

P.05

Un petit mot sur les cimetières

P.06/7

Le 11 novembre 2014.....

P.8/9

Vie de l'école / Rythmes scolaires

P.10/11

Agenda 2015 et Zoom sur 2014

P.12/13

Un petit mot sur les associations

P.14/15

Civisme / Etat Civil 2014

P.16

Notre village à l'ancienne

Directeur
de la publication

Alain DURAND

Rédaction

Elus, conseillers, secrétaire,
directrice école et
maîtresse, associations

Conception graphique

EL FILALI Laetitia

Impression

Imprimerie Clément

Réalisations 2014

2013 restera dans les mémoires et même dans l'histoire, l'année de la nouvelle école. Pour autant, l'école est restée bien présente dans les préoccupations de 2014 car si nous n'avions pas opté pour l'application de la réforme des rythmes scolaires en 2013, nous savions que dès la rentrée de 2014 la municipalité devrait se charger de mettre en place les activités périscolaires. La préparation a été opérée tout au long de l'année grâce à la bonne coordination entre enseignants, parents d'élèves et élus de Mars et Bréau. Le soutien de la Communauté de Communes et l'existence d'un très bon maillage d'associations sur le Pays Viganais ont favorisé cette organisation.

Malgré la charge financière que cela représente réjouissions-nous que la rentrée se soit bien passée et que les enfants de notre école puissent tous participer à des activités variées et enrichissantes pour leur développement.

Notons qu'une grande partie des parents s'investit dans le soutien et même l'accompagnement.

Néanmoins nous devons mettre en exergue tous les employés municipaux :

- Les agents techniques pour l'installation et nettoyage des salles et terrains;
- Le secrétariat pour la liaison, la coordination et la constitution des groupes : 46 enfants, 2 fois par semaine et au total une quinzaine d'activités...
- Une mention particulière à notre ATSEM Danièle Langet qui 2 fois par semaine devient animatrice du groupe "Grande section" après avoir suivi une formation et qui depuis la rentrée se charge de la réception des animateurs et de la ventilation des groupes tous les mardis et vendredis.

• Réaménagement de la Mairie :

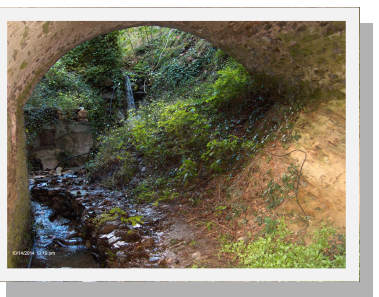
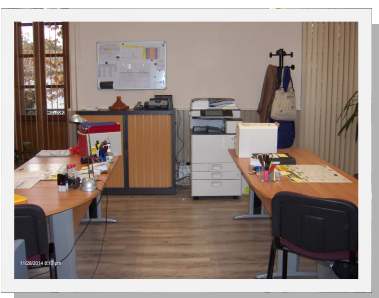
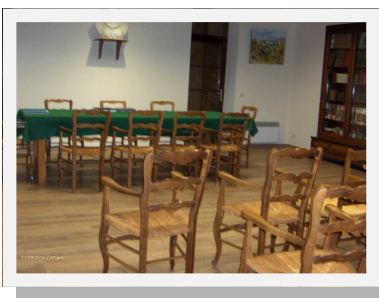
L'école ayant déménagé nous disposons dans le bâtiment municipal de deux nouveaux locaux. L'ancienne classe du bas après quelques travaux est devenue la Salle du Conseil, Salle des Mariages. L'ancienne classe du haut accueille deux fois par semaine des groupes d'activités périscolaires. L'ancienne salle du conseil est maintenant la salle administrative et le bureau du secrétariat enfin bien dimensionné.

• La Fontaine du Bruel :

En contrebas du hameau la fontaine nécessitait une remise en état. Quelques travaux de terrassement et de maçonnerie ont donc sauvé ce vieil édifice et embelli une des richesses de notre commune.

• La Traverse de Serres :

Depuis l'installation du tout à l'égoût cette ruelle au cœur de Serres le Haut, présentait un béton tout défoncé. Sa rénovation a pu se réaliser en deux temps : printemps et automne et surtout lui donner un aspect beaucoup plus attrayant et accessible dès les premières marches du bas, les plus fréquentées. La transformation du parapet en bac à fleurs devrait également égayer le quartier.



Autres réalisations :

• Aire de camping-cars :

Le projet d'aménagement du Rieumage engagé avec la Communauté de Communes s'est poursuivi avec la réalisation au-dessus de la route d'une aire pour camping-cars. La fin des travaux tardive n'a pas permis l'inscription de cette aire sur les revues camping caristes pour l'été, mais son implantation proche du plan d'eau et au départ de plusieurs randonnées engendrera du passage touristique sur notre commune. Cet emplacement répond aux besoins en stationnement (6 grandes places) et son équipement technique : vidange de la cassette WC, des eaux grises (douches vaisselles) et recharge en eau propre pour une participation de 2 euros.



• Cimetière catholique :

Le cimetière catholique de Bréau, fortement pentu, se trouve soumis à une importante érosion. Cette année un important pallier a dû être construit en partie haute, justement le plus en pente et difficilement utilisable. Les travaux successifs permettent d'améliorer grandement ce secteur, mais l'aspect général dépend principalement de l'entretien particulier des familles. Un plan de révision des concessions est en élaboration. (voir article suivant)



• Goudronnage :

L'aménagement de la placette haute de Bréau prévu de longue date, va voir une première étape se réaliser avec le goudronnage de toute la zone de stationnement dès la fin de l'année. Il en va de même pour la rue du Rossignon qui a subi de gros dégâts après travaux et orages. La rue descendante ancienne voie romaine souvent empruntée par les marcheurs sur le circuit des Ruthènes a nécessité l'intervention de notre équipe municipale après d'importantes dégradations.

• Collecte des eaux usées du Bruel :

Tout est prêt au niveau subventions, calendrier du SIVOM et réponses aux appels d'offres. Si les travaux, au jour où nous écrivons, n'ont pas commencé c'est que l'entrepreneur a dû faire face à des quantités de chantiers après inondations.

• Entretien des bâtiments communaux :

La salle polyvalente nécessitait le remplacement des rideaux, celui de la scène fut réalisé par Suzanne Lamouroux, ceux des fenêtres ont été fournis et posés par une entreprise spécialisée. Les lieux publics sont soumis à des contraintes à respecter.

Les gîtes municipaux ont connu un changement de locataire, cela a occasionné des travaux de mise aux normes et de rafraîchissement par notre équipe municipale. Notons que cette année particulièrement pluvieuse a entraîné d'innombrables travaux de fauchages. De plus les éboulements et autres dégâts des voies communales ont, plus que de coutume monopolisé les employés. Grand coup de chapeau et remerciements à Serge, Mario, Fred, Kader et Thierry.



Projets 2015

• Aménagement de la rue de l'école

Préalablement prévu pour 2014, cet aménagement a dû être reporté afin de pouvoir appuyer notre financement sur la subvention accordée au titre des amendes de police à hauteur de 33%. Le but consiste à sécuriser l'accès à l'école pour tout véhicule mais prioritairement celui des ramassages scolaires et bien sûr à embellir cette rue désormais débarrassée de ses deux platanes malades ainsi que que du vieil atelier-garage municipal.

• Parking de Serres Mas du Milieu :

Autre annonce, qui n'était pas qu'électorale bien sûr, c'est la volonté d'apporter une solution aux problèmes du stationnement pour les habitants et résidents temporaires du Mazel et au Mas Plus Bas. Les quelques places situées en bord de route départementale ont été créées par le précédent propriétaire de la "maison jaune" appartenant à Monsieur Robert Luc et sont donc privées. Un agrandissement pourrait s'engager côté propriété de Monsieur et Madame Goubin. Grâce à la compréhension et la bonne volonté de ces deux habitants du Mas Plus Bas une solution est en train de voir le jour : en faisant construire un mur de soutènement sous la route départementale jusqu'à l'ancien bassin et retour le long du passage descendant chez Monsieur et Madame Goubin un espace de 101 m² verrait ainsi le jour avec l'appoint de l'extrémité du parking de Monsieur Robert. Un projet qui permettrait ainsi d'envisager une entrée correcte dans le 1er hameau de Serres, en canalisant les ordures, en supprimant pas mal de choses qui polluent la vue de part et d'autre.

• WC au Rieumage :

Aménagement encore au Rieumage ! Toujours avec la participation financière de la Communauté de Communes nous devrions enfin arriver à installer un wc dans ce secteur de plus en plus fréquenté. Pour toutes ces personnes, certaines de la Commune, qui passent une grande partie de la journée au bord de l'eau, l'existence d'un wc facilitera bien des choses (pas la peine de dire lesquelles) et permettrait d'apporter une touche hygiénique à l'environnement ! La participation communale sera apportée par l'équipe municipale en réalisant la construction, le financement des matériaux incombant à la Communauté de Communes.

• Escalette du Mas de Sarrot

Dans le même style de réfection que la Traverse de Serres le Haut, il est programmé pour 2015 de refaire l'accès à la partie haute du Mas de Sarrot et rafraîchir la petite place sous la fontaine.

• Aménagement de la Placette haute de Bréau et fleurissements

Après le gourdonnage du haut du village il est prévu d'apporter quelques touches d'embellissement de cette place de stationnement. Il s'agit pour le moins d'installation de bacs à fleurs et ici comme pour beaucoup de lieux sur notre commune le fleurissement sera poursuivi. A Bréau, ainsi qu'à Serres l'entretien et surtout l'arrosage par nos concitoyens habitant le quartier s'avère bien efficace.

Projets
2015

Un petit mot sur les cimetières

Comme il a été communiqué sur le site et sur les portes des 3 cimetières, la Commune vient de lancer une procédure de reprise des concessions en état d'abandon afin d'améliorer l'accès aux tombes par la création de murets de soutènements qui permettront de faciliter le passage et par la création, également, de nouvelles places tout en évitant l'érosion du terrain lors de fortes pluies.

Ce travail est délicat et prenant car il faut retrouver les descendants de chaque tombe concernée. Cette procédure devrait durer 3 ans.

Ci-dessous les principaux éléments qui sont affichés depuis début novembre 2014 devant la porte de chaque cimetière :

LA REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une procédure de reprise des concessions en état d'abandon, afin d'améliorer l'aspect actuel du cimetière et de récupérer des places sur des concessions qui seraient en état d'abandon.

La procédure sera engagée prochainement, voici son déroulement :

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- **Avoir plus de trente ans d'existence ;**
- **La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;**
- **Etre à l'état d'abandon.**

S'agissant de la notion d'état d'abandon, le code général des collectivités territoriales ne donne ici aucune précision. Toutefois, il ressort de la jurisprudence que cet état se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière.

Ainsi, des concessions qui offrent une vue « délabrée et envahie par les ronces ou autres plantes parasites » (CE, 24 nov. 1971, Commune de Bourg sur Gironde) ou qui sont « recouvertes d'herbe ou sur lesquelles poussent des arbustes sauvages » (CAA de Nancy, 3 nov. 1994, commune de Chissey en Morvan) sont reconnues à l'état d'abandon.

La procédure :

Elle se déroule sur 3 ans.

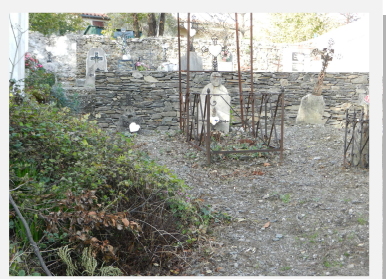
La constatation de l'état d'abandon constitue la première étape de la procédure. Elle fait l'objet d'un **premier procès-verbal** dressé sur place par le Maire (ou son délégué) après transport sur les lieux, accompagné d'un fonctionnaire de police délégué par le chef de circonscription ou, à défaut de ce dernier, d'un garde champêtre ou d'un policier municipal.

Si le maire a connaissance de descendants ou successeurs du concessionnaire de la concession abandonnée, il doit les aviser un mois à l'avance, par lettre recommandée avec accusé de réception, du jour et de l'heure de la constatation et les inviter à y participer. Faute d'adresse connue, l'avis doit être affiché à la Mairie et à la porte du cimetière.

L'état d'abandon constaté par procès-verbal ne doit pas avoir été interrompu dans les trois ans qui suivent l'expiration de la période des affichages par un acte d'entretien constaté contradictoirement. **Si tel est le cas, la concession, de nouveau entretenue, sort de la procédure.**

Trois ans après l'affichage du procès-verbal de constat, un second procès-verbal rédigé dans les mêmes conditions doit constater que la concession continue d'être en état d'abandon et doit notifier aux intéressés les mesures envisagées.

Un mois après la notification, le Maire saisit le Conseil Municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession.



Cimetière catholique Bréou



Cimetière Protestant Bréou



Cimetière de Serres

Le 11 novembre 2014.....

En cette année 2014 nous commémorons le triste anniversaire du centenaire de l'entrée en guerre de la France dans le premier conflit mondial.

En 1914, la Commune de Bréau et Salagosse pleurait quatre de ses fils, tombés prématurément.

Alfred Depeyre et Marie sa femme seront durement éprouvés : trois de leurs fils auront été mobilisés avant même la Grande Guerre. Carman (dit aussi Kellerman), mourra pour la France le 11 août, Gaston sera fait prisonnier aussi au mois d'août et Rémi mobilisé en 1917, sera blessé en 1918.

Alban Monteils et sa femme Félicie attendront longtemps leur fils Alban, mort le 20 août 1914. Eugène Carles, orphelin très jeune, a 22 ans lorsqu'il décède le 28 août 1914 de ses blessures de guerre, tandis qu'il est prisonnier à Fribourg-en-Brisgau en Allemagne.

Pauline Julia Falguière née Pelenc et ses enfants attendront en vain le retour d'un mari et d'un père : Cyprien a succombé à Neufchâteau dans les Vosges le 7 décembre 1914 laissant plusieurs enfants orphelins.

A la fin de l'année 1914, plus de 70 hommes de Bréau étaient sous les drapeaux. Un grand nombre d'entre eux mobilisés dans l'infanterie seront en première ligne. Déjà certaines familles savaient qu'un époux ou un fils avait été blessé et craignaient d'entendre une plus triste nouvelle.

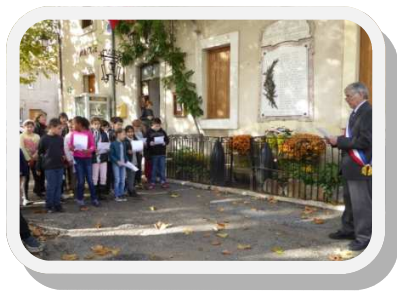
Et tandis que les hommes combattaient au front, les épouses et mères, restées à l'arrière au foyer, remplies d'inquiétude, achevaient les travaux agricoles de l'été, entreprenaient ceux de l'automne et se souciaient de l'année suivante. (Même sans l'appel du Président du Conseil Viviani, elles auraient maintenues l'activité des campagnes...)

Le conseil municipal de Bréau envisage d'ailleurs dès le mois de novembre le problème des grands travaux agricoles se déroulant de février à avril, et pense pouvoir obtenir des autorités supérieures, pour cette période, des permissions pour les soldats mobilisés.

En attendant, 100 francs seront mis à la disposition du Maire pour l'achat d'une plaque de chocolat et d'un paquet de tabac pour chaque soldat sur le front, et pour l'achat de laine qui remise entre les mains des femmes de Bréau, par l'intermédiaire de la Société de Secours mutuel, sera utilisée à bon escient. Le bureau de bienfaisance apporte aussi son aide aux familles nombreuses dont le chef de famille est absent pour cause de mobilisation. Mais souvent les allocations journalières octroyées par les commissions cantonales et promises aux familles que la mobilisation de leur "indispensable soutien a laissées dans la nécessité" tardent encore à la mi-décembre.

Mi-décembre 1914, les jeunes gens de la classe 1915 reçoivent leur ordre d'appel : leur départ aura lieu quelques jours. Fin décembre, le conseil de révision des réformés et exemptés des classes 1887 à 1909 (25 à 47 ans) du canton du Vigan s'est tenu devant deux conseillers de préfecture, un médecin et de ses officiers. En 2h30 les opérations ont été terminées : le conseil a retenu 60% des hommes inscrits !

La guerre ne fait que commencer...



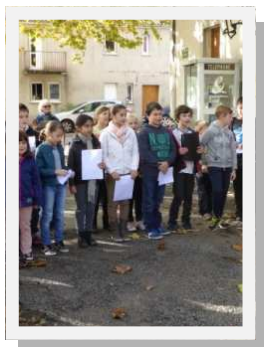
Commémoration du 11/11/2014 devant le monument aux morts



Dépôt de gerbe

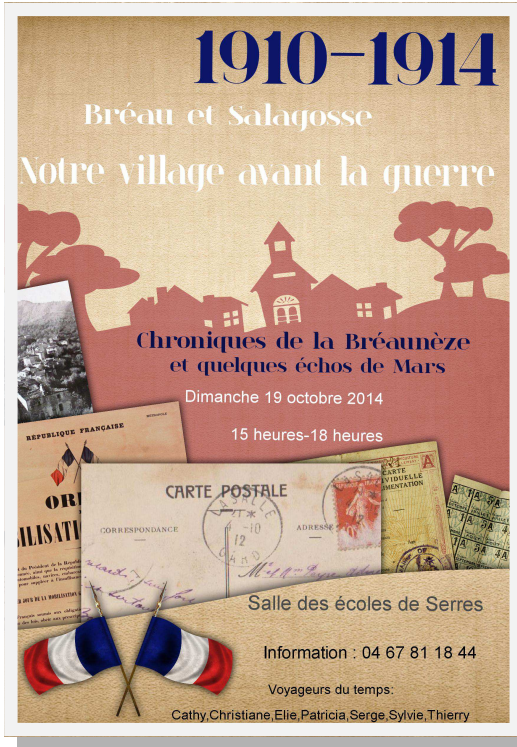


Les enfants présents ont chanté accompagnés de leur maîtresse la Marseillaise



Certains ont même lu des passages d'une lettre de l'U-FAC

Suite



Le dimanche 19 Octobre 2014

Offerte par Cathy, Christiane, Patricia, Sylvie, Elie, Serge, Thierry dans la salle de l'ancienne école de Serres, sur la Commune de Bréau et Salagosse, une quarantaine de personnes ont assisté à la prestation historique (mise en scène avec textes, images, sons) portant sur la période de 1910 à 1914 et vécue par les habitants de la Bréaunèze.

Entre autres documents, Patricia et Christiane ont proposé des chroniques pittoresques, Sylvie et Elie, des courriers familiaux émouvants et authentiques, tandis que Thierry abordait avec clarté une documentation bien renseignée, l'entrée en guerre de la France en 1914, l'organisation de l'armée et l'investissement des soldats mobilisés de Bréau, sous les drapeaux à cette date.

Serge et Cathy ont participé de manière efficace à l'organisation et à la maintenance de l'évènement.

Tous ont accueilli en costume d'époque les spectateurs venus les écouter et les applaudir.

Cette prestation, par la diversité des propositions, a donné un aperçu dynamique d'un passé dont les traces sont encore perceptibles à notre époque, sur notre commune de Bréau et Salagosse.

Textes écrits par Mme Gerbal C.



Côté École.....

A la rentrée 2014, l'école de Bréau compte 45 élèves. Répartis en deux classes, Chloé Mailhé, la directrice a les 19 GS-CP-CE1 et Nathalie Roche enseigne aux 26 CE2-CM1-CM2. Les enfants habitant Mars représentent un tiers des effectifs.

L'école a eu l'occasion de s'ouvrir au monde puisque nous avons scolarisé une élève Canadienne venue passer un an chez ses grands-parents Bréaunais. Sa mère a enseigné l'anglais bénévolement à nos petits français durant cette année, et les élèves de cycle 3 ont correspondu avec son école Canadienne. Nous avons également la chance d'accueillir des élèves Australiens, et à nouveau une maman qui nous fait profiter de son anglais en intervenant auprès des élèves.

L'école s'investit également au niveau local.

La classe de cycle 2 correspond avec l'école de Valleraugue et a pu suivre, en leur compagnie, une étape de la transhumance, à l'Espérou.

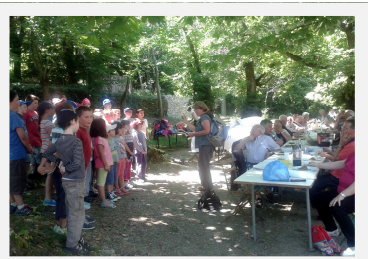
Nous avons participé aux éco-dialogues. Au printemps, sur le thème « Des animaux et des hommes » nous sommes allés au centre équestre de Bréau pour découvrir les ânes à travers un atelier pratique. A l'automne, sur le thème « Paysages », nous avons comparé un paysage de 1910 au paysage actuel, puis les élèves l'ont imaginé au travers de dessins tel qu'il pourra être en 2118 !



10 juin 2014 : retour de la transhumance



26 Septembre 2014 : au Rieumage
« Relâcher Grenouillette »



19 Juin 2014 : pique-nique avec Lou Rossignol



La classe de GS-CP-CE1 a été reçue à Salagosse par Hélène et Patrice Calvet. Les petits Bréaunais ont découvert les étapes de fabrication du Pélardon et goûté les différents affinages. Ils ont même traité une chèvre.

Toute l'école a participé à une classe de découverte à Fondamente, en Aveyron, au mois de mai. Les élèves ont quitté leur famille quelques jours pour découvrir le monde de la ferme (cycle 2) et la paléontologie (cycle 3). Ce projet a été possible grâce aux actions de l'Association des parents d'élèves qui organise chaque année loto, vidés-greniers, tombolas et grâce au repas annuel organisé par Suzanne Lamouroux au profit de la coopérative scolaire.

En 2015, attendez-vous à voir défiler les enfants pour le carnaval, qui aura lieu dans le village au mois de mars !

Chloé Mailhé, Directrice de l'école

Les rythmes scolaires ont fait leur rentrée.....

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place pour les élèves de l'école : rugby, livres et contes et calligraphie les mardis de 15h à 16h30, vélo, équitation, ou atelier terre et céramique les vendredis. Pour les plus jeunes, les enfants de grande section de maternelle, des ateliers d'arts plastiques et de pâte à sel sont organisés par Danièle.

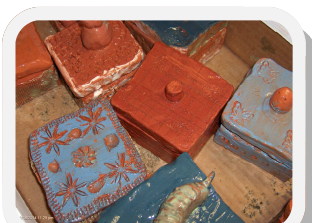
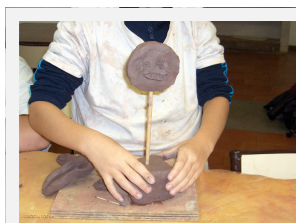
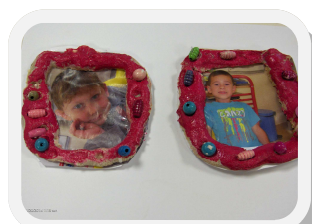
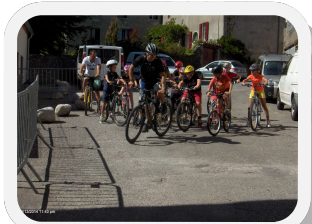
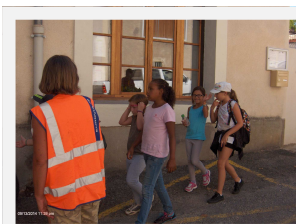
Il n'est évidemment pas encore possible pour les maîtresses d'évaluer l'impact des changements de rythmes sur les apprentissages scolaires. Mais on peut d'ores et déjà dire que les enfants sont très nombreux à participer à ces activités périscolaires, et les mardis et vendredis sont des jours d'école attendus avec joie par tous.

La mise en place de toute cette nouvelle organisation n'est pas si simple, et son bon fonctionnement doit beaucoup à un travail collectif des institutrices, des parents d'élèves, des personnels de mairie et des intervenants des associations. Ce travail d'équipe permet de bien gérer au quotidien la mise en place des ateliers.

Le seul bémol peut-être à cette rentrée réussie des nouveaux rythmes scolaires concerne les enfants de grande section. La plupart sont réellement fatigués. Du reste, en cours de trimestre la règle de l'assiduité demandée pour les ateliers périscolaires a été assouplie pour les enfants de grande section. Que les parents qui le peuvent n'hésitent pas à venir chercher leurs enfants de grande section, ils ont besoin de moments calmes et reposés à la maison.

Au menu du prochain trimestre : Cuisine, Théâtre, Jeux de société, Clarinette et éveil musical, Ateliers diverses, Ateliers manuels, Cirque, Vélo, Langage des signes...

Les activités périscolaires en images : sportives et artistiques



Agenda 2015

Quelques dates à retenir

Fin de l'année : Le Dimanche 27/12/2014 à 18h Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud

Le 10 Janvier 2015 : Association la Pétanelle

18 h : Assemblée Générale

19h : Galette des rois à Serres

Le Dimanche 22 Mars 2015 à 12h30 : « On a tué le cochon » repas et manifestation organisés par « Fest'à Bréau »

Mars 2015 : Carnaval et repas (Association des parents d'élèves)

Fin Avril 2015 : Concert au Temple organisé par « Les flâneries musicales »

Mai/Juin 2015 (Date pas encore définie): Vide grenier et loto de l'école organisés par l'association des parents d'élèves

Du 05 au 12/07/2015 : Le Yiddishland à la Rencontre des Cévennes

Le 13/07/2015 : Repas des producteurs et vide grenier

Le 19 juillet 2015 à 12h30: Repas la « Mouclade » organisé par « Fest'à Bréau » reporté le 02/08/2015 en cas de pluie

Du 19 au 27/07/2015: Exposition de peintures (Salon de Bréau en Cévennes)

Le 28/07/2015 : Concert de musique russe de Nicolas KDROFF au temple par le Festival du Vigan (Debrus)

Le 05/08/2015 : Repas de l'amitié autour du Café de Bréau

Du 07 au 09/08/14 : Fête Votive (Le Rieumage)

Le dimanche 10 août 2015 : Repas des producteurs et vide-greniers

Du 16 au 25/08/2015 : Opéra « La vie parisienne » (Cévennes en scène)

Le dimanche 11 octobre 2015 : « Les délices d'automne » (Fest'à Bréau)

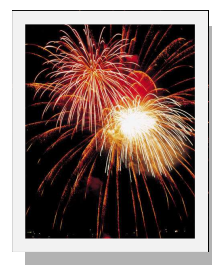
Le 11/11/15 : Cérémonie au monument aux morts suivi d'un apéritif

En décembre 2015 : Traditionnel repas de fin d'année organisé par la Mairie

Mi-décembre 2015 : Concert à l'église organisé par « Flâneries musicales »

Entre Noël et Jour de l'an : Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud servi à la salle de l'Enclos

*Nous vous informons que des dates peuvent être rajoutées,
modifiées ou supprimées.*



Encore une fois
Bravo et Merci
à tous et à toutes

410N 57-30K50S

Zoom sur l'année 2014

L'amitié



La Fête du cochon



Le « Repas des amis »



People « aux producteurs »

La culture



Les expos : Boutis; France-Cameroun , Journée Découverte Généalogie, Salon de Peintures et Expo agricole outils

La fête



Fête votive 2014 : Association le Rieumage

Cette année n'a pas dérogé à la tradition qui veut que BREAU se distingue par ses activités culturelles et festives.

Expositions diverses avec l'association « A quatre mains », mais aussi culture Africaine, peinture, histoire agricole, généalogie ... tout un programme à la grande satisfaction de tous.

Côté artistique des concerts remarquables au temple avec la représentation habituelle du festival du Vigan mais avec des nouveautés dont le

Trio ARAMIS très apprécié des mélomanes et un concert de musique baroque à l'église.

Nous nous sommes réunis autour de différents repas, sachant que toutes les occasions étaient les bonnes : repas de producteurs, repas des amis, fête des écoles, délices d'automne avec la potée auvergnate et un grand regret pour la « Mouclade » qui cette année a été victime des intempéries.

La fête votive aura été un bon cru malgré une météo

un peu capricieuse mais qui n'a pas interrompu les activités habituelles et les repas en commun.

BREAU n'a pas failli à sa réputation de dynamisme et de culture, encore MERCI aux différentes associations qui se dévouent pour la réussite de ces événements.

Un petit mot sur les Associations.....

La Commission « Vie Associative »

La Commission de la « Vie associative de Bréau et Salagosse, animée par Sandrine Haas et Suzanne Lamouroux, s'est réunie à deux reprises : fin mai, pour préparer les activités estivales, fin octobre, pour réfléchir ensemble à ce qui pourrait être organisé dans le courant des mois d'hiver.

Cette Commission « Vie Associative » n'est pas un lieu formel de décisions, mais plutôt un lieu d'échanges entre les associations et d'idées nouvelles pour l'animation du village.

Grâce à tous les participants de ce riche tissu associatif de notre commune, des initiatives nouvelles pour nos soirées d'hier sont en projet : soirées jeux de société au café de l'Amitié, soirée-projection sur la grotte de Montaren, film sur l'agropastoralisme, exposé-débat sur Bréau et Salagosse pendant la grande guerre, invitation d'auteur écrivain de la région... autant d'initiatives pour nous retrouver plus souvent.

Association des Parents d'élèves

Créée en 1951, elle a pour but d'encourager et de développer par tous les moyens valables les œuvres scolaires.

Bilan 2014 :

Bourse aux jouets, Ventes de gâteaux lors des vide-greniers de l'été, loto etc.... Tout cela a permis de financer une partie de la classe découverte. A été mis en place aussi deux CEL, d'une semaine chacun, un au mois de Février « Eveil musical » et l'autre au mois d'Avril « Cirque ». Environ une trentaine d'enfants fréquente ces activités lors des vacances scolaires.

Projets 2015 :

Vente de gâteaux, Animations activités périscolaires, CEL Février « Vélo » et Avril « Equitation », le Carnaval au mois de Mars + le repas, Loto Mai/Juin, etc...

Des réunions ont lieu tout au long de l'année pour l'organisation des animations, venez nombreux !!! Pour tout renseignement ou autres vous pouvez contacter Yolande.

Yolande Carroy, Présidente

Association La Pétanelle

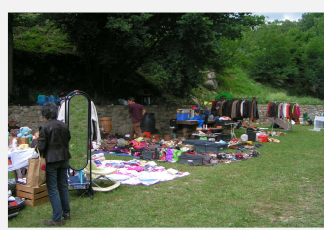
L'Association Serroise « La Pétanelle » s'efforce depuis longtemps déjà de maintenir les traditions et les relations de convivialité entre habitants, de créer un lien amical et de permettre aux néo-Serrois d'intégrer plus facilement leur nouvel environnement. Toutes les occasions sont bonnes pour ses membres de se réunir et de partager repas et moments de qualité, brasucade, galette des rois, nettoyage du Souls etc..., les plus jeunes et les anciens ont toujours plaisir à se retrouver.

Depuis cette année « La Pétanelle » organise au mois de juin un vide-grenier convivial au Rieumage. Outre les stands des exposants, on y trouve des animations pour les enfants, des musiciens de quoi se restaurer et boire un petit coup ! Devant le bon accueil de la première édition il a été décidé de renouveler l'opération en 2015. L'équipe de « la Pétanelle » sera heureuse de vous y accueillir.

Etienne MAILHE
Président



Loto de l'école



Vide-grenier



Rétrospective Harry Séguéla

L'été est passé mais il restera marqué par l'exposition rétrospective de l'œuvre de Harry Seguela.

La nouvelle Présidente Christine Capiou et le bureau du « Salon de Peinture de Bréau » ont été heureux du succès remporté par cette manifestation.

Nombreux ont été les personnes touchées, intéressées, surprises ou enthousiasmées par les tableaux et la vie de Harry, très riche de rencontres et d'évènements, d'amitiés et de belles récompenses.

Beaucoup de visiteurs connaissent un peu mieux cet artiste qui aimait tout tant notre pays qu'il s'est installé à Bréau et à la Thébaïde pour y vivre et travailler.

Merci à Monsieur le Maire Alain Durand pour le prêt de la salle de l'Enclos.

Merci à tous les visiteurs et rendez-vous en Juillet 2015 pour d'autres découvertes.

Christine CAPIEU
La Présidente

Association Bréaunaise à Quatre mains

Cette année comme tous les deux ans, nous vous avons présenté notre sixième exposition. Vous avez pu admirer nos réalisations mais aussi celles d'artisans créateurs qui se sont joints à nous et ont participé à l'animation de ces journées. L'association a été créée en 2008 et depuis le nombre d'adhérents n'a cessé de croître. Parmi les activités créatives, la peinture sur porcelaine et le boutis font de nombreux adeptes.

Les ateliers ont lieu dans l'agréable salle municipale de la «Maison Pastre ».

❖ **Peinture sur porcelaine les lundis, hors congés scolaires, de 14 à 18 h.**

Renseignements : Jacqueline Ruer au 04 67 81 72 28

❖ **Ouvrages les mardis de 14 à 18 h**

Venez avec vos broderies, tricots, boutis,... Trouver l'émulation, partager les savoir-faire.

Renseignements : Géralde Martin au 06 70 29 31 73

Les mardis de 14h à 16h ouverture de la bibliothèque municipale pour les adultes pendant l'atelier d'ouvrages. Jacqueline Ruer a la responsabilité, pour l'association, de cette activité, mais en son absence il y aura toujours quelqu'un pour vous donner les livres.

L'Association Bréaunaise à Quatre Mains vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Géralde MARTIN
La Présidente



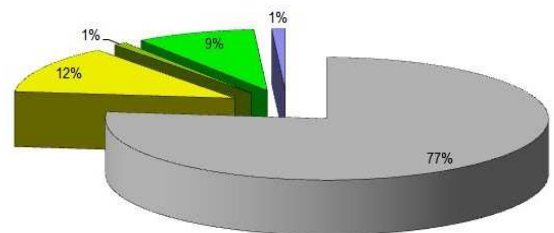
L'atelier de l'association

Petite leçon de civisme

de la collecte des déchets à la production de matières premières

Début juillet 2014, nous avons publié un article sur le site de la commune dont le but était de sensibiliser la population à l'intérêt du tri sélectif qui peut s'avérer extrêmement productif dans la mesure où certains déchets rapportent plus qu'ils ne coûtent à traiter. Ceci suppose toutefois que le tri soit effectué de manière optimale par les habitants car comme nous l'avons souligné nous sommes encore trop pénalisés par le poids des déchets dits « gris » (c'est-à-dire ceux qui sont récoltés dans les sacs et bacs ainsi colorés) et qui contiennent 55% de déchets mal affectés !

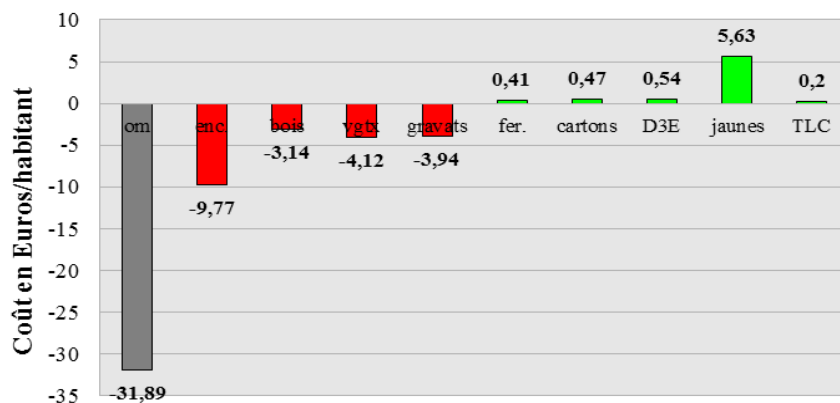
Ces déchets « gris » pèsent actuellement plus des ¾ du traitement à charge de notre Communauté de Communes (77%) et si on a pu mesurer que 25% auraient dû être affectés à des bacs jaunes et 27% aller au compostage, on peut considérer plus de la moitié de ces ordures de bas niveau pourraient être valorisées : c'est donc 40% de nos ordures ménagères qui sont mal dirigées et pénalisent lourdement la facture de nos traitements.



Il faut savoir que le ramassage et le traitement des déchets collectés par notre Communauté de Communes représentent 15% de son budget, ce qui est simplement énorme ! Bien entendu, cette charge est ensuite répartie dans la fiscalité locale que supporte chaque contribuable, donc chacun d'entre nous. Il suffirait d'un minimum de conscience individuelle pour réduire cette charge de manière significative en agissant sur deux facteurs :

- Par la réduction des ordures non recyclables qui pèsent le plus en volume.
- Par un meilleur tri des déchets recyclables (fer, cartons, déchets électriques et électroniques, bacs jaunes et textiles) **qui rapportent plus qu'ils ne coûtent** !!! (voir graphique ci-dessous)

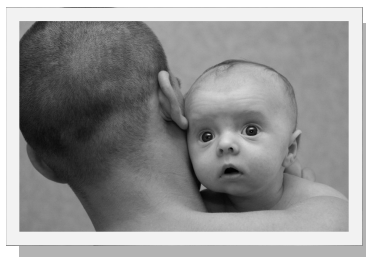
Coût de traitement des déchets en Euros par habitant



Les principales catégories de déchets traités

F Ils nous coûtent : gris, encombrants, bois, végétaux, gravats

F Ils nous rapportent : fer, carton, déchets électriques, sacs jaunes et textiles.



NAISSANCES

Maïna Laurence Véronique GODBILLON LADET née le 07/01/2014 Fille de François Henri Philippe GODBILLON et de LADET Marie Fanny

Elie Pierre Hippolyte COMBERNOUX né le 27/05/2014 fils de Samuel COMBERNOUX Pierre François et CHATELARD Sara

Sohan, Thibault POMARET né le 04/06/2014 fils de POMARET Sébastien et de CAMPREDON Laurence Mireille

Justin Rémi Georges CAMPLO né le 15/08/2014 fils de CAMPLO Laurian Georges Fernand et de REILHAN Estelle Hélène Jacqueline

DECES

Tony, Patrick, Yoland LLINARES le 09/03/2014

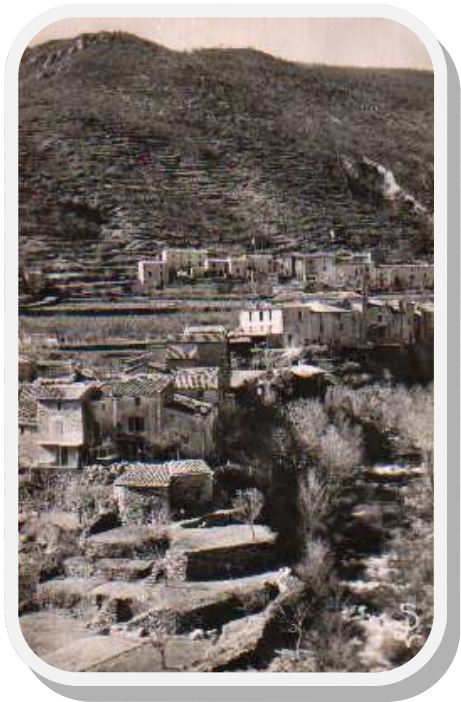
Albert, Célestin CUMINAL LE 18/03/2014

MARIAGES

Dupont Jean Fernand Joseph et SCIEUR Marc Jean Marie Ghislain le 22/02/2014

Notre village à l'époque

Quartier de la Roque
3. BRÉOU — La Roque



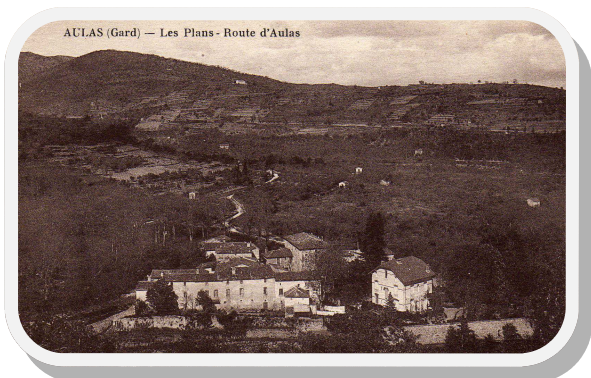
Bréou village



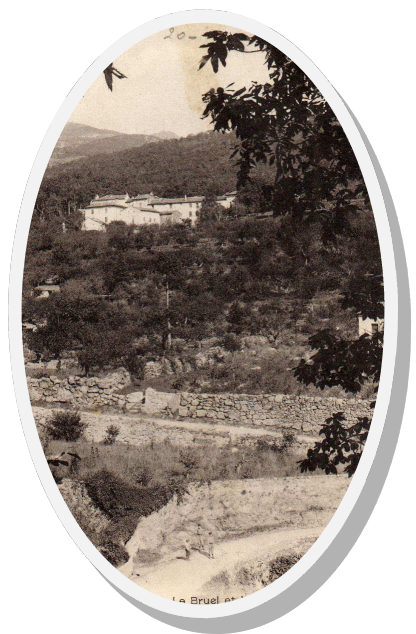
Place de la Mairie



Serres Le Mazel



Les Plans



Le Bruel